

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30297**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine : Droit-Economie-Gestion Mention : Management de l'innovation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes, 340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du diplôme est en mesure, selon la structure et le secteur d'activité, de mener les activités suivantes :

- Concevoir un produit, un service, une organisation
- Accompagner le changement après avoir élaboré un diagnostic stratégique, marketing et organisationnel
- Développer des partenariats et mobiliser des ressources
- Concevoir et animer des réunions et des actions collectives pour accompagner la mise en œuvre des projets
- Concevoir et mettre en place des outils de veille

Analyser et qualifier la valeur à l'aide du management par la valeur, du marketing de l'innovation ou de la conception innovante

Rédiger un cahier des charges fonctionnel respectant la norme NF EN 16271

Préparer et animer des séances de créativité et d'exploration

Elaborer des fiches idées ou de concepts à partir des trames fournies

Evaluer les idées en fonction de leur originalité, faisabilité, niveau de risque

Mettre en place un plan de veille

Mettre en œuvre des démarches et outils de traitement de données à l'aide des logiciels mis à disposition

Conduire des benchmarks

Mettre en place des démarches de résolution de problèmes en mobilisant les outils de la qualité

Justifier ou argumenter les choix effectués en référence au cahier des charges ou aux objectifs fournis

Elaborer des tests d'usage ou de concepts à l'aide de méthodes orientées usages (ex : CAUTIC)

Etablir un calcul de coût

Diagnostiquer une situation initiale à l'aide des outils du diagnostic stratégique

Définir des objectifs de changement et le périmètre d'intervention en référence à la vision exprimée par un décideur ou à des contraintes externes

Hiérarchiser les enjeux et les priorités selon les ressources disponibles et les contraintes

Co-construire une démarche d'intervention et son plan d'action lors d'une séance de co-développement (méthodes Payette & Champagne, 7 chapeaux, Diapason...)

Informar, convaincre et argumenter lors d'une séance de travail collectif

Mesurer et corriger les écarts par rapport aux objectifs définis

Evaluer les changements obtenus en référence aux objectifs visés

Identifier des partenaires potentiels à partir de cartographies des filières ou lors d'un atelier d'émergence de projets

Mettre en relation des partenaires potentiels lors de séances inaugurales de projets collaboratifs

Elaborer et qualifier une proposition de valeur à l'aide de techniques de créativité ou de conception innovante

Répondre à des appels à projets collaboratifs régionaux et nationaux selon les modalités prescrites

Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes

Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif

Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation

Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité

S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux

Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,

Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires.

Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilités/accréditées

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

70 - Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion
 84 - Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire
 Business developer,
 Chargé de recherche,
 Chargé d'études socio-économiques,
 Chargé d'études marketing,
 Chargé de valorisation de la recherche,
 Chef de projet R&D,
 Chef de projet industriel,
 Chef de projet en organisation,
 Chef de produit,
 Consultant en management de l'innovation,
 Ingénieur d'études,
 Ingénieur R&D,
 Juriste en propriété intellectuelle,
 Marketing business analyst

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

H2502 : Management et ingénierie de production

K1802 : Développement local

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1301 : Direction de grande entreprise ou d'établissement public

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Non
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Article R335-8 modifié par décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017- art.3 Ce jury est composé à raison d'au moins un quart de représentants qualifiés des professions, pour moitié employeurs, pour moitié salariés, et de façon à concourir à une représentation équilibrée des hommes et des femmes.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 juillet 2017 accréditant l'université de Nantes en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- VAE : Code de l'éducation : articles L 613-3 et L 613-4
- **Arrêté du 22 janvier 2014** fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, version consolidée au 29 octobre 2015
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master
- Arrêté du 26 février 2014 modifiant l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master, version consolidée au 29 octobre 2015

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-nantes.fr/insertiondiplomes>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Lieu(x) de certification :

Université de Nantes - 1 Quai de Tourville BP 13522 - 44035 Nantes Cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IAE,
Chemin de la Censive du tertre
44322 Nantes cedex 3

Historique de la certification :